

**Relevé de décisions du Conseil d'Administration de
l'Université Polytechnique Hauts-De-France
Séance du jeudi 12 mars 2020**

Etaient présents ou représentés :

Président du conseil d'administration	ARTIBA Abdelhakim
Personnalités extérieures :	ASSE Abdallah DEBURGE Eric, représentant de la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole, MIXE Philippe SAYDON Laurence
Collège A des professeurs des universités	DUBAR Laurent, DUQUENNOY Marc FERGOMBE Amos LAGAE VAN REETH Véronique LAUBER Jimmy MARCAL DE OLIVEIRA Kathia
Collège B des autres enseignants chercheurs et enseignants	ALPHONSE-TILLOY Isabelle AMSELLE Frédérique ENJALBERT Simon MAATI Christine WINTER Eric
Collège des personnels de Bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé Biatss	LESUEUR Denis MEUNIER Grégory WIART Karine
Collège des Usagers	BOUCHNAFA Haki CORDIER Anthony LEVIONNAIS Lucie
Membres de droit	Eric BILLOT, représentant de Madame la Rectrice de l'Académie de Lille Monsieur le directeur général des services Madame l'agent comptable
Membres invités	HARMAND Souad, vice-présidente du conseil d'administration KUSTOSZ Isabelle, vice-présidente déléguée aux ressources humaines, VAGANAY François, directeur général des services adjoint, VARAGO Manuel, pour compte rendu
Ont donné pouvoir	ASSE Abdallah à MIXE Philippe à 16h10 RIQUET Dominique à ARTIBA Abdelhakim HO- BA-THO Marie-Christine à DUBAR Laurent CHAMPAGNE Philippe à DUQUENNOY Marc LAGEDAMON Florian à LEVIONNAIS Lucie SEGALA Solange à LAGAE VAN REETH Véronique

Monsieur le Président du conseil d'administration accueille les conseillers à 14 h 30

Monsieur le Président ouvre la séance et donne lecture des pouvoirs.

Le quorum étant atteint, la séance du conseil débute à 14 h 40.

Monsieur le Président demande aux conseillers de bien vouloir ajouter un point à l'ordre du jour relatif à l'adhésion de l'INSA Hauts-de-France à la fondation polytechnique.

Cet ajout est accepté à l'unanimité.

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2020

Monsieur le Président présente aux membres du conseil le relevé de décisions de la séance du 13 février.

Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le relevé de décisions.

COMPTE FINANCIER 2020

Monsieur le Président donne la parole à madame l'agent comptable. Elle présente le compte financier de l'exercice 2019 selon les éléments suivants :

1/ éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 1 180 Équivalent Temps Plein Travaillés ETPT sous plafond et 116 ETPT hors plafond ;
- 112 283 471 € d'autorisations d'engagement ;
- 123 918 209 € de crédits de paiement ;
- 121 239 868 € de recettes ;
- - 2 678 341 € de solde budgétaire ;

2/ les éléments d'exécution comptable suivants :

- -3 992 340 € de variation de trésorerie ;
- 211 957 € de résultat patrimonial ;
- 3 542 350 € de capacité d'autofinancement ;
- - 2 522 170 € de variation du fonds de roulement.

Madame l'agent comptable évoque une augmentation des produits de 1 % par rapport à l'exercice 2018.

Cependant, parmi les produits, les produits d'exploitation sont en diminution de 11 % en raison de la diminution des prestations de recherche (-5,86%) et des produits de la formation continue (-20%).

A l'inverse, les autres produits sont en augmentation de +5,60%, surtout avec la première comptabilisation des produits issus de la Contribution Vie Étudiante et de Campus.

S'agissant des charges, il y a une augmentation de 1,59% par rapport à 2018 et de +10% par rapport à l'exercice 2016. Il faut noter une augmentation de la plupart des dépenses.

Le poste des dépenses d'énergie a augmenté de +7%, celui des Services extérieurs : +14% en raison des dépenses d'honoraires relatives à des missions confiées à des cabinets d'expertise, ou aux missions de personnels.

Le poste «Autres dépenses » a diminué de 16 % en raison de l'absence sur l'exercice 2019 d'impact des cotisations pluriannuelles de l'IRT et de redressement dans le cadre du FIPHFP.

Les dépenses de personnels ont augmenté de 0,96%, augmentation plus faible par rapport à celle qui avait été constatée en 2018 (+3,37%).

Le financement des dépenses d'investissement, l'équilibre est assuré par un prélèvement sur le fonds de roulement pour financer la part des dépenses non couvertes par les recettes.

Le fonds de roulement diminue mais reste d'un bon niveau, ce qui va permettre à l'établissement de poursuivre les travaux prévus.

Le commissaire au compte prononce la certification pure et simple des comptes de l'établissement assortie d'une observation portant sur la comptabilisation en report à nouveau des corrections d'erreurs et des changements de méthode comptable.

Position : Un objectif d'amélioration des ressources de l'établissement est fixé : ressources sur projets ou sur le contrat d'établissement, notamment dans le cadre de la restructuration de l'établissement, financement dans le cadre de la transition énergétique, exploitation des plateformes technologiques ...

Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le compte financier de l'exercice 2019. Il prononce l'affectation du résultat **de 211 957 € en réserves.**

LISTES DES FONCTIONS ELIGIBLES A LA PRIME POUR CHARGES ADMINISTRATIVES ET A LA PRIME POUR RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES

Monsieur le Président donne la parole à madame la vice-présidente déléguée aux ressources humaines. Elle présente les tableaux suivants et précise qu'il y aura une proratisation par rapport à la durée d'exercice, en raison des changements de fonctions ou de responsabilités dues au passage à l'établissement expérimental.

Fonctions et responsabilités administratives (**)	Taux maximal annuel(€) (Montant à proratiser selon la durée des fonctions)
Vice-Président	9170
Directeur de composante de formation Administrateur Provisoire de composante de formation	6175
Directeur adjoint de composante de formation (*) Adjoint à l'Administrateur provisoire de composante de Formation (*)	4370
Chef de département (*)	4370
Directeur de service commun	3325
Mission temporaire d'au moins un an (chargé de mission UPHF) (*)	1615
Directeur de composante de recherche comportant plus de 80 permanents Administrateur Provisoire de composante de Recherche comportant plus de 80 permanents	6175
Directeur de composante de recherche comportant entre 40 et 80 permanents Administrateur Provisoire de composante de Recherche comportant entre 40 et 80 permanents	4500

Directeur de composante de recherche comportant moins de 40 permanents	3000
Administrateur Provisoire de composante de Recherche comportant moins de 40 permanents	
Directeur adjoint de composante de recherche comportant plus de 80 permanents (*)	4370
Adjoint à l'Administrateur Provisoire de composante de Recherche comportant plus de 80 permanents (*)	
Directeur adjoint de composante de recherche comportant entre 40 et 80 permanents (*)	3000
Adjoint à l'Administrateur Provisoire de composante de Recherche comportant entre 40 et 80 permanents (*)	
Directeur adjoint de composante de recherche comportant moins de 40 permanents (*)	2000
Adjoint à l'Administrateur Provisoire de composante de Recherche comportant moins de 40 permanents (*)	
Responsabilité d'une équipe, axe, département ou thème regroupant au moins 40 permanents (*)	3000
Coordination d'un projet de recherche structurant multipartenaires régional, national ou international (*)	3000
Responsabilité d'une équipe, axe, département ou thème regroupant entre 20 et 40 permanents (*)	2000
Responsabilité d'une équipe, axe, département ou thème regroupant moins de 20 permanents (*)	1000
Missions administratives transitoires accompagnant la restructuration (*)*	1615

Les primes au titre de ces fonctions et responsabilités sont exclusives de toute décharge d'enseignement pour les mêmes fonctions.

***Le montant attribué pour plusieurs fonctions ou responsabilités administratives est plafonné au montant maximal sur une année universitaire de la PCA la plus élevée du cumul.*

Liste des fonctions et responsabilités pédagogiques éligibles au titre des PRP

Fonctions et responsabilités pédagogiques (**)	Montant minimal (€)	Montant maximal (€)
Directeur des études d'une composante de formation	1 500	3 000
Directeur des formations par apprentissage d'une composante de formation	1 500	3 000
Directeur de filière d'enseignement	500	2 000
Prospection et relations avec les entreprises dans le cadre de l'apprentissage, de la recherche de stages ou de travaux personnels d'étudiants	500	2 000
Relations internationales d'une composante de formation	500	2 000
Coordination pédagogique d'un groupe de 13/26 apprentis	500 / 750	1 000 / 1 500
Autres responsabilités pédagogiques	500	1 000

*(**) Le montant d'une PRP attribuée pour plusieurs fonctions et responsabilités pédagogiques est plafonné à 96 fois le taux de l'indemnité pour travaux dirigés.*

Les montants sont exprimés en brut. Le net perçu est la résultante du calcul de la paye par la DRFIP qui déduit les charges, variables selon les situations individuelles.

Décision

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix les fonctions éligibles aux PCA et PRP.

AMENAGEMENT DE SERVICE

Monsieur le Président donne la parole à madame la vice-présidente déléguée aux ressources humaines. Elle présente le dispositif d'aménagement qui expose aux membres la mise en place d'un contingent d'heures d'aménagement pour l'ensemble de l'Université Polytechnique Hauts-de-France au bénéfice des enseignants du second degré lorsqu'ils sont inscrits en vue de la préparation d'un doctorat ou s'ils préparent un concours d'accès à un corps d'enseignant-chercheur ou de chercheur ou s'ils poursuivent des travaux de recherche antérieurement engagés.

Pour l'année universitaire 2020-2021, il est proposé un contingent de 576 heures équivalent travaux dirigés.

Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix les aménagements de service.

CONTINGENT DES CONGES POUR RECHERCHE OU CONVERSION THEMATIQUE

Monsieur le Président donne la parole à madame la vice-présidente déléguée aux ressources humaines. Elle propose aux membres de fixer à six semestres le nombre de Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques (CRCT) accordés au titre de l'année universitaire 2020-2021 par l'établissement.

Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix les aménagements de service le nombre de Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques (CRCT) à hauteur de 6 semestres pour l'année universitaire 2020-2021 au titre de l'établissement.

PLAN DE FORMATION DES PERSONNELS

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le Directeur Général des Services, qui présente pour l'année universitaire 2020-2021, le plan de formation professionnelle du personnel de l'établissement.

Décision :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le plan de formation suivant :

DOMAINE	ACTION
Parcours d'accompagnement des métiers et des compétences	
Métier de la Scolarité	APOGEE - Structures des enseignements
	APOGEE - Modalités de contrôle des connaissances
	APOGEE - Examens & Résultats
	APOGEE - inscription pédagogique & IP Web
	VT - Création des emplois du temps (Secrétariat)
	VT - Création des emplois du temps (Resp Péd)
	VT - Bilans
Métier de l'Accueil	L'accueil physique et téléphonique et gestion des situations difficiles
	L'accueil du public en anglais
	L'interculturalité
	Comment accueillir les usagers en situation de handicap
Métier du Cadre	Gestion du Stress
	Gestion des conflits et des personnalités difficiles
	Sensibilisation à la gestion des carrières du personnel
	Conduite de l'entretien professionnel
	Conduite du changement
Métier de la Gestion Financière	Divers modules de professionnalisation
	SIFAC (divers modules de gestion : OM, Recette, Dépense)
Métier de la Documentation	Abonnement à Médialille (Centre Régional de Formation aux Carrières des Bibliothèques, du Livre et de la Documentation)
Parcours de prise de fonction	
Nouveaux arrivants	Présentation de l'Université
	Droit et obligation des fonctionnaires
	Utilisation des outils ENT
	Sensibilisation aux outils numériques de l'établissement
Néo Maître de Conférences	Parcours personnalisé de Formation
Parcours de professionnalisation des agents	
Bureautique	EXCEL 2016 - Initiation
	EXCEL 2016 - Perfectionnement
	EXCEL 2016 - Les tableaux croisés dynamiques
	WORD 2016 - Initiation
	WORD 2016 - Perfectionnement
	WORD 2016 - Le publipostage
	POWER POINT 2016 - Perfectionnement
	Anglais professionnel - débutant

Langues	Anglais professionnel - confirmé
Développement Professionnel	Sensibilisation au handicap à l'Université Prise de notes et élaboration d'un compte-rendu de réunion Améliorer ses écrits professionnels Préparer son entretien professionnel
Parcours de formation des enseignants	
Pédagogie Universitaire et Evolution Numérique de l'Enseignement	Outil MOODLE, QCM ,... Outil COMPILATIO - Plagia Outil POD, Vidéo, ... Conférences - Persae'Val Ateliers réflexifs - Persae'Val
Parcours de promotion professionnelle - Préparation aux concours	
Préparation aux concours & Promotion	Le rapport d'activité ITRF (concours, LA et TA) Le rapport d'activité AENES (méthodologie LA et TA) Méthodologie de la lettre administrative (concours ADJAENES) Savoir présenter et valoriser ses compétences sur son CV et sa lettre de motivation Rédaction de la note de synthèse - note administrative Technique de présentation à l'oral devant un jury Coaching oral d'un concours / examen professionnel
Connaissance de l'environnement professionnel	Grands principes RH dans l'enseignement supérieur Grands principes budgétaires/comptables/achats & marchés publics Organisation de la recherche dans l'enseignement supérieur Présentation et fonctionnement des Universités Droits et obligations des fonctionnaires Initiation à la démarche qualité Organisation de l'enseignement supérieur et de l'UPHF
Parcours de formation lié aux obligations en matière d'hygiène, sécurité, santé	
Hygiène, Sécurité, Santé	CHSCT - RPS Formation continue des AP (Evol régl, notion d'ergonomie) 2 groupes Recyclage PCR (personnes compétentes en radioprotection) Habilitation électrique BE BS Manceuvre (2 sessions initiales et 1 recyclage) Habilitation électrique B1VB2VBRBC (recyclage) Montage/Démontage d'échaffaudage roulant recyclage MAC Formateur SST MAC SST SST (2 sessions) PSC1 (3 sessions) Gestes Qui Sauvent (GQS) (2 sessions) Elingage dans le cadre des manutentions sur potence et palan (2 sessions) Gestes et posture (port de charge) (1 session) Equipiers de première intervention (dont extincteurs), guide file serre file, Evacuation SSIAP 1 (2 agents) Risque Nanomatériaux Evaluation et prévention du risque chimique CDT : R4412-5 et R4412-6

FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT POUR L'ANNEE 2020-2021

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur général des services. Il présente le calendrier de fermeture de l'établissement pour la prochaine année universitaire.

Période	Jour et heure de fermeture	Jour d'ouverture	Nombre de jours de fermeture
Noël	Samedi 19 décembre 2020 à 13 H	Lundi 04 janvier 2021 matin	8
Hiver	Samedi 27 février 2021 à 13 H	Lundi 08 mars 2021 matin	5
Printemps	Samedi 24 avril 2021 à 13 H	Lundi 03 mai 2021 matin	5
Ascension*	Mercredi 12 mai 2021 soir	Lundi 17 mai 2021 matin	1
Été	Samedi 17 juillet 2021 à 13 H	Lundi 23 août 2021 matin	25

*Si pause pédagogique

Par dérogation, les périodes d'ouvertures et horaires des bibliothèques universitaires peuvent être différents selon les nécessités de service public.

Soit une fermeture totale de 44 jours

Décision :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le calendrier de fermeture.

ADHESION A L'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales L'URSAFF

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur général des services, qui présente aux membres le contrat d'adhésion à renouveler du fait de la création de l'Université Polytechnique Hauts-de-France.

Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix la convention avec l'URSAFF pour l'adhésion à l'assurance chômage.

REPARTITION DES ACTIONS FINANCEES PAR LA CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS-CVEC

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur général des services adjoint, qui présente aux membres le dispositif de répartition de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) sur la base de 10 000 étudiants inscrits en formation initiale :

- Fonds de solidarité et de Développement des Initiatives Etudiante (FSDIE) : 12,30 € par étudiant soit 123 000 € ;
- Centre de Santé : 6,30 € par étudiant (dépenses plafonnées jusqu'à 63 000 €) ;
- Sport : 6,00 € par étudiant (dépenses plafonnées jusqu'à 60 000 €) ;
- Culture : 6,00 € par étudiant (dépenses plafonnées jusqu'à 60 000 €) ;

Les crédits non alloués seront attribués sur présentation de projets.

Décision

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix la répartition de la CVEC.

TARIFS DES PRESTATIONS DE REPROGRAPHIE OFFERTES AUX ETUDIANTS

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur général des services adjoint. Il présente les tarifs suivants des prestations de reprographie :

Impression ou photocopie noire format A4 : . 0.10 €

Impression ou photocopie noire formatA3: 0.20€

Impression ou photocopie couleurformatA4:0.20€

Impression ou photocopie couleur formatA3: 0.40€

Impression ou photocopie sur transparent format A4:0.15€

Impression ou photocopie couleur sur transparent formatA4: 0.40€

PlastificationformatA4 :0.30€

Plastification format A3:.0.60€

Reliure spirale: 0.80€

Décision

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix les tarifs de reprographie.

INTEGRATION DE L'INSA DANS LA FONDATION POLYTECHNIQUE

Monsieur le Président expose au conseil le projet que l'INSA Hauts-de-France soit à l'avenir un membre de la fondation polytechnique Hauts-de-France. L'objectif est de mettre en place une unité d'action entre l'UPHF et l'INSA.

Le conseil d'administration de la fondation a donné son accord de principe à l'unanimité, la procédure prévue par les textes sera appliquée dans les meilleurs délais.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Président explique au conseil la situation actuelle liée à la pandémie du Coronavirus. La situation étant constamment en évolution, il demande à l'ensemble de la communauté universitaire de se tenir prêt à toute éventualité. Une communication rapide sera mise en place et une attention particulière sera portée à la continuité pédagogique.

En l'absence d'autre question, monsieur le Président remercie l'ensemble des membres et lève la séance à 17h10.

Le 1^{er} avril 2020

Le Président de l'Université,

Professeur Abdelhakim ARTIBA

